



**PLATEFORME DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE POUR LA
GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE
L'ENVIRONNEMENT (GDRNE)**

**COMMUNIQUE FINAL DE L'ASSEMBLEE
GENERALE EXTRAORDINAIRE**

**DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE MEMBRES DE LA
PLATEFORME DE GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES ET
DE L'ENVIRONNEMENT (GDRNE)**

Les Organisations membres de la Plateforme pour la Gestion Durable des Ressources Naturelles et de l'Environnement(GDRNE), réunies en Assemblée Générale Extraordinaire ce jour 05 août 2015 dans la salle de conférence de l'Ecole Nationale de l'Administration et de la Magistrature (ENAM) à Bangui pour réfléchir et analyser le rapport relatif aux allégations de l'ONG Internationale Global Witness concernant l'exploitation et la commercialisation du bois centrafricain dit « *Bois du sang, Bois de conflit* » sur la période allant d'avril 2013 à janvier 2014.

Après présentation, réflexion et analyse dudit rapport, à l'unanimité, l'Assemblée Générale Extraordinaire prend acte du rapport de Global Witness et convient de ce qui suit :

- 1- Invite le Gouvernement centrafricain à rendre public le rapport du Comité de réflexion sur les incriminations de Global Witness et de donner sa position officielle ;
- 2- Réitère sa position contenue dans la note préalable relative à la mise en place d'une commission d'enquête indépendante pour faire la lumière sur les allégations contenues dans le rapport précité;
- 3- Se réserve le droit de faire connaître sa position ;
- 4- Réaffirme son attachement à la poursuite du processus APV/FLEGT/UE-RCA et la mise à disposition des mesures d'accompagnement y relatives ;

De tout ce qui précède, la Plateforme GDRNE marque sa disponibilité et son engagement à œuvrer pour l'amélioration de la Gouvernance Forestière en Centrafrique à travers les processus multi acteurs tels que le processus APV/FLEGT, REDD+ et autres dans le but de promouvoir et protéger les droits des communautés locales et peuples autochtones à travers l'observation indépendante des activités forestières.

Fait à Bangui le 05 août 2015

L'Assemblée Générale Extraordinaire